

LA LETTRE

FÉVRIER 2026

La lettre d'info des adhérents de l'Adapei 63

66 Chers parents, proches et amis de l'Adapei63,



Partir en vacances, à la campagne, à la montagne, à la mer, à quelques kilomètres ou plus loin, même seulement quelques jours

est l'occasion pour chacune et chacun d'entre nous de changer d'environnement et de se ressourcer.

Les séjours adaptés permettent à nos protégés de s'évader de leur quotidien et de faire de nouvelles rencontres. Pour nous familles et aidants, ces séjours représentent un moyen, de donner à nos enfants et protégés un espace de liberté et d'autonomie.

Pour les familles, accéder plus facilement à des sites touristiques et à des visites, avoir accès à des hébergements adaptés en plus grand nombre et pas forcément plus chers que les autres devrait s'inscrire dans une démarche d'inclusion, qui malheureusement est loin d'être acquise. L'UNAPEI et les associations qui font partie de son réseau se mobilisent pour que le sujet progresse.

Danielle Ruillon, Présidente de l'Adapei63



**Vacances adaptées :
un droit à conforter et à développer pour tous**



« Des vacances pour souffler et vivre autre chose »

Nicolas Duratin, Sébastien Fayol et Mickaël Gianouli, travailleurs à l'ESAT du Livradois-Forez à Thiers, partent régulièrement en vacances avec des organismes de séjours adaptés. «Partir en vacances, ça nous fait du bien. Ça nous permet de souffler, de nous évader et de voir autre chose que le Puy-de-Dôme», expliquent-ils.

Pour Nicolas et Mickaël, le meilleur souvenir reste Saint-Raphaël. «C'était vraiment sympa. On a vu la mer, la plage, on est allés à Monaco, à Grasse. C'est beau, ça change du quotidien.» Ils se souviennent aussi des balades, des pique-niques, des marchés nocturnes et des visites. «On ne s'ennuie pas, on fait plein de choses.»

Les vacances sont rythmées par de nombreuses activités : bowling, pétanque, sorties, cinéma en plein air, soirées dansantes, zoo, balades... «Si on a une idée d'activité, on peut la proposer aux moniteurs. Quand c'est possible, ils la prennent en compte.»

Sur place, ils peuvent dormir à l'hôtel en autonomie. «On a la clé de la chambre, la télé, la clim, on se débrouille.» Même s'ils peuvent sortir seuls avec leur téléphone, ils préfèrent souvent être accompagnés. «Sortir avec les moniteurs, c'est plus rassurant.» Ils soulignent aussi la qualité de l'encadrement : «Les moniteurs sont sympas, à l'écoute. On est bien encadrés.»

Les départs se font en général depuis Clermont-Ferrand, en minibus, en train ou en car. «On se concerte entre copains pour partir ensemble.» Pendant les séjours, le lien avec les proches reste important : «On appelle nos familles tous les jours.». Pour eux, ces vacances permettent aussi de rencontrer de nouvelles personnes et de changer de rythme.

«On s'ennuie moins que si on restait à la maison.» Tous les trois recommandent de partir en vacances avec des organismes de séjours adaptés, où les séjours sont riches en activités et bien encadrés. L'inscription est simple et, si besoin, les démarches peuvent être accompagnées par les assistantes sociales, via les directions d'établissement.

LE RÉPIT : UNE PAUSE QUI FAIT DU BIEN

Être aidant, c'est accompagner un proche au quotidien, organiser les journées, gérer les démarches, répondre aux imprévus, tout en gardant en tête son bien-être et sa sécurité.

Cette responsabilité, souvent portée depuis des années, demande beaucoup d'énergie et laisse parfois peu de place pour soi. Avec le temps, la fatigue peut s'installer, le stress augmenter, et il devient plus difficile de rester disponible comme on le souhaiterait. Le répit permet justement de prévenir cette usure silencieuse : c'est un temps pour se reposer, prendre du recul, retrouver un peu de souffle et rééquilibrer sa vie personnelle, familiale ou professionnelle.

Les séjours adaptés sont l'un des moyens d'y parvenir. Ils offrent à la personne accompagnée un environnement sécurisant, des activités pensées en fonction de ses capacités et de ses envies, ainsi qu'un accompagnement professionnel qui rassure les familles. Pour l'aidant, savoir que son proche est entouré, reconnu et occupé dans un cadre adapté rend ce temps de pause plus acceptable et plus serein.

Ce répit n'est ni un renoncement ni une mise à distance : il fait partie intégrante de l'accompagnement. Il permet de maintenir, dans la durée, une relation plus apaisée, plus disponible et plus équilibrée entre la personne aidée et ceux qui l'entourent.

DES AIDES POUR CONCRÉTISER UN PROJET DE VACANCES



UN DÉPART, ÇA SE PRÉPARE !

Pour préparer au mieux le départ de votre proche en séjour adapté, quelques repères peuvent vous aider.

Prendre le temps de compléter une fiche de synthèse (habitudes de vie, centres d'intérêt, préférences, besoins spécifiques) facilite l'accueil et contribue au bon déroulement du séjour. Vérifiez également les informations pratiques : lieu, activités, documents à fournir, horaires de départ. Préparer la valise tranquillement, quelques jours avant, limite le stress : vêtements adaptés, trousse de toilette, médicaments bien organisés, objets qui rassurent.

Il est aussi important d'associer votre proche aux préparatifs, de l'informer régulièrement sur la date et le lieu du départ et, si besoin, de prévoir un support de communication pour l'aider à se repérer. Ces attentions favorisent un départ plus serein et une arrivée en confiance.

MA VALISE IDÉALE



UNAPEI - ANCV

Afin de soutenir les projets de départ en vacances des personnes en situation de handicap intellectuel, l'Unapei a noué un partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV). Ce dispositif a pour objectif de réduire le coût des séjours adaptés et d'aider les familles à concrétiser un projet de vacances lorsque le financement constitue un frein. Cette aide peut être accordée sous conditions de ressources et vient en complément d'autres dispositifs existants. Elle permet de prendre en charge une partie des frais liés au séjour ou au départ, afin de rendre les vacances plus accessibles et plus sereines pour les personnes accompagnées comme pour leurs proches. Les informations détaillées sur cette aide, les critères d'éligibilité et les démarches à effectuer sont disponibles sur le site de l'Unapei, à l'adresse suivante :

<https://www.unapei.org/actions/agir-avec-nous/adherer-a-lunapei/les-aides-aux-projets-vacances-unapei-ancv/>

PCH – PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP

Demande auprès de la MDPH :

Site : www.mdph63.fr

Téléphone : 04 73 31 82 82

Mail : contactmdph@mdph63.fr

CAF – AIDES AUX VACANCES (VACAF / AVF)

Site CAF : <https://www.caf.fr>

Info VACAF : <https://www.vacf.org>

Téléphone : 3230

ANCV – PROGRAMME "AIDE AU DÉPART"

Le programme Aide au Départ s'adresse aux familles à revenus modestes.

Site ANCV : <https://aide-depart.ancv.com>

Téléphone : 09 69 32 06 16 (numéro non surtaxé)

CCAS / CIAS

Peuvent proposer des aides ponctuelles selon les ressources et la situation familiale.

Trouver son CCAS :

<https://www.service-public.fr/annuaire>

VACANCES ADAPTÉES : L'UNAPEI ALERTE SUR DES INÉGALITÉS PERSISTANTES

L'Unapei a publié, le 5 juin dernier, un communiqué alertant sur les difficultés pour accéder aux vacances adaptées, malgré leur importance dans la vie des personnes accompagnées et de leurs familles. Selon l'association, l'accès à des séjours en groupe reste inégalitaire : il existe trop peu d'offres, les tarifs sont élevés et les besoins spécifiques ne sont pas toujours bien pris en compte. Actuellement, environ 80 % des personnes qui partent en vacances adaptées organisées sont celles qui ont un handicap intellectuel ou psychique et qui disposent d'une certaine autonomie, ce qui signifie que les personnes avec des besoins d'accompagnement plus importants partent encore moins souvent. L'Unapei pointe aussi le manque d'accompagnants, en lien avec la crise de recrutement dans le secteur médico-social, comme un frein supplémentaire à l'organisation de séjours. L'association propose plusieurs pistes d'amélioration, comme élargir l'offre hors saison — lorsque les prix sont plus accessibles et les lieux moins fréquentés — pour permettre à davantage de familles d'en bénéficier.

+ d'infos sur https://www.lemediasocial.fr/vacances-adaptees-l-unapei-deplore-des-inegalites-persistantes_poPj9W

VACANCES ADAPTÉES : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ



Un livret blanc national, intitulé « Co-construire l'avenir des vacances adaptées : un enjeu de société » et consultable sur le site du CNLTA, rappelle que les vacances adaptées jouent un rôle essentiel dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap. Elles favorisent l'autonomie, les rencontres et le répit des familles, grâce à un accompagnement humain et sécurisé. Le document souligne toutefois des défis majeurs, notamment l'accessibilité financière, la disponibilité des accompagnants et la reconnaissance du rôle des familles.

+ d'infos sur <https://cnlta.asso.fr/wp-content/uploads/2025/05/livre-blanc-cnlta-co-construire-lavenir-des-vacances-adaptees-05-2025-1.pdf>

Le catalogue complet des séjours adaptés est dès maintenant disponible sur notre site internet.

Rejoignez-nous

**L'Adapei 63 à besoin de vous ! Aidez-nous en faisant un don et/ou en devenant adhérent.
Bénéficiez d'une déduction fiscale à hauteur de 66% du montant de votre don**



Faites un don



Devenez adhérent